

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Cette courte déclaration a la volonté de laisser tout le temps à ce comité technique de passer rapidement aux situations des écoles.

Le Comité Technique Académique a été réuni par Madame le Recteur le 17 janvier dernier et malgré une dotation conséquente, la dernière de ce quinquennat, l'Unsa Education s'est abstenue sur le vote de la dotation 2nd degré très inadaptée aux besoins, ce que nous avons souligné en CTSD collège ce matin.

En revanche, 77 des 301 postes 1er degré de l'académie de Montpellier ont été attribués au département du Gard et cette marge de manœuvre devrait vous permettre aujourd'hui de renoncer à certaines fermetures mais aussi d'envisager certaines ouvertures oubliées pour l'heure. Des situations sur lesquelles nous allons attirer votre attention car le calendrier très avancé nous amène à découvrir des situations encore ce matin et des familles qui ne se sont toujours pas fait connaître à cette heure dans les mairies.

Nous saluons également le réel renforcement du dispositif Plus de Maître que de Classes (PDMQDC) qui trouve là sa légitimité et ne pourra plus être associé à du saupoudrage même si nous considérons que certaines écoles devraient figurer dans cette liste. Nous y reviendrons.

Autre satisfecit : Nous avons défendu en vain l'an dernier, la création d'un 2ème poste d'enseignant à l'IME de la Cigale. Après avoir pris connaissance de la proposition que vous soumettez à ce comité, nous tenons à relayer l'espoir que cela suscite dans cette équipe. C'est une vraie bouffée d'oxygène pour les 60 enfants qui y sont accueillis avec tant de dévouement tout comme à l'hôpital Carrémeau.

Enfin, deux autres dossiers réactivés par nos élus depuis deux ans qui trouvent un nouvel écho, vos propositions de renforcer l'équipe d'enseignants référents (avec trois postes de plus), mais aussi de créer 3 ULIS collège à Bellegarde, à Saint-Ambroix et à Jean Rostand soumises au vote du CTSD 2nd degré de ce matin.

Nous regrettons toutefois que les enfants d'ULIS Ecole de l'ancien secteur du collège Bigot aient été oubliés. Tous ne trouveront pas de place en ULIS Collège et n'auront d'autre solution que la 6^{ème} ordinaire ou le surmaintien à l'école. Il faudra forcément poursuivre la montée en charge à la rentrée 2018 en prévoyant par exemple une ULIS au collège Feuchère.

Pour finir, nous n'ignorons pas que la réflexion lancée sur le remplacement au niveau national comme au niveau local, a pour corollaire incontournable le renforcement de la brigade départementale. Bien plus qu'une fusion hypothétique des ZIL et des BD, ce sont les moyens qui sont en cause, nous le répétons. Et de ce renforcement, dépendent tant de possibilités pour les enseignants de se former et de s'informer et pour les élèves de ne plus perdre de journées d'enseignements.

Nous attendons de savoir à quelle hauteur vous envisagez cette mesure afin d'estimer le nombre de postes restant.

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Les élus Unsa Education